

JUNGLE-TOUR

À VÉLO

DU 4 AU 12 JUILLET 2010

POUR LES DROITS DES EXILÉS

Contact presse :

Avant le tour : Alain Delame 06 82 92 21 91

Pendant le tour : Philippe Wannesson 06 83 19 98 94

site : <http://www.jungletour.sitew.com/>

e-mail : jungletour@laposte.net

QUOI ?

Le « Jungle-tour » reliera à vélo les différents lieux du Nord – Pas-de-Calais ou des exilés font halte sur leur parcours en quête d'une protection et d'une vie meilleure en Europe.

Le « Jungle-Tour » sera l'occasion d'apporter un soutien aux exilés et aux associations qui les accompagnent. Il ira à leur rencontre d'Arras à Lille en passant par Calais, Dunkerque et les différents endroits connus où ils se trouvent.

Chaque étape sera l'occasion d'actions de sensibilisation afin de rappeler à la population, aux élus, aux médias, que la situation reste inchangée et qu'il est urgent de mettre en place des solutions humaines et respectueuses du droit des personnes.

Les cyclistes feront l'entièreté du tour ou simplement une ou plusieurs journées. Ils se déplaceront par étapes de 30 à 60 km. Les associations qui les accueilleront à chaque étape s'occuperont de leur hébergement, dans une salle commune, sous tentes, chez l'habitant.

POURQUOI ?

Près d'un an après la destruction très médiatique de la « Jungle » de Calais, les exilés sont toujours là, cherchant en Europe un pays où ils pourront se poser et faire leur vie. De Paris à Calais, le long des autoroutes et du littoral, ils vivent toujours dans des campements de fortune, les « jungles », ou dans des bâtiments abandonnés. Soumis aux harcèlements policiers, ils attendent de pouvoir aller plus loin, vers l'Angleterre, ou affrontent le parcours d'obstacles que constitue la demande d'asile. Parmi eux, se trouve une proportion importante de mineurs.

Le « Jungle-tour » demande le respect des droits des exilés et des conditions d'accueil respectueuses de leur dignité. Il s'appuie pour cela sur les recommandations de la Coordination Française pour le Droit d'Asile, sur la Charte des exilés, sur les recommandations du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe (voir ci-joint).

OU ET QUAND ?

Dimanche 4 juillet	départ d'Arras – arrivée à Angres
Lundi 5 juillet	Angres – Norrent-Fontes
Mardi 6 juillet	Norrent-Fontes – Saint-Omer
Mercredi 7 juillet	Saint-Omer – Calais
Jeudi 8 juillet	journée à Calais
Vendredi 9 juillet	Calais – Dunkerque
Samedi 10 juillet	journée à Dunkerque
Dimanche 11 juillet	Dunkerque – Bailleul
Lundi 12 juillet	Bailleul – Lille

QUI ?

Le « Jungle-tour » est organisé par un collectif d'associations constitué de :

Amnesty International Nord – Pas-de-Calais / Somme

L'Auberge des Migrants

CASPA

La CIMADE

Emmaüs Dunkerque

Flandre Terre Solidaire

Fraternité Migrants Bassin – Minier 62

La Ligue des Droits de l'Homme

La Marmite aux Idées

Terre d'Errance